



HANDICAP :

Le rôle de la Ville amie des enfants est primordial pour l'inclusion sociale des enfants en situation de handicap. Le cadre de vie de la ville doit permettre le bien-être et le développement de tous les enfants, sans exception. Différentes dimensions doivent guider l'action : la participation des enfants à la vie de la collectivité, l'accessibilité, la sensibilisation du public et des agents, l'accompagnement des parents...